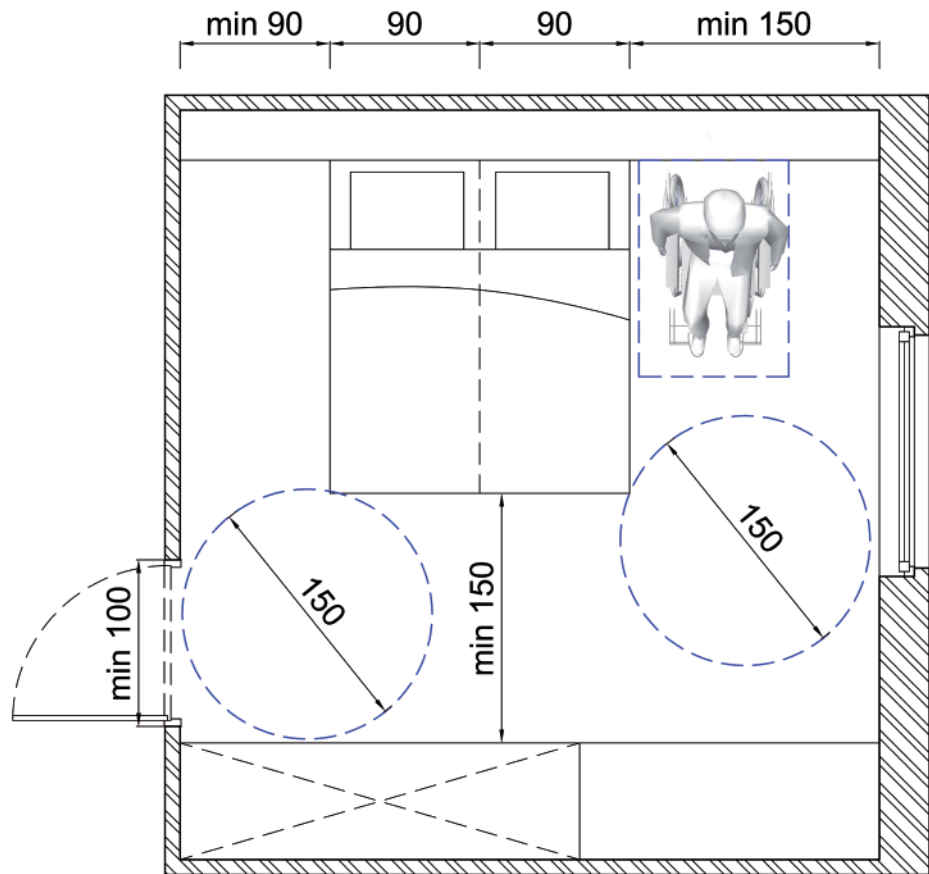




Comment réaliser une chambre accessible ?



Exemple d'aménagement d'une chambre avec un lit double

Caractéristiques indispensables :

- ❑ Quota : au minimum 1 chambre adaptée
 - 5 % du nombre total dans les bâtiments ordinaires
 - 10 % du nombre total dans les bâtiments spécifiques
- ❑ Aires de rotation : min. 150 cm de diamètre, libres de tout obstacle
- ❑ Largeur de circulation : min. 90 cm
- ❑ Largeur de libre passage de toute porte : min. 85 cm
- ❑ Distance latérale libre du côté de la poignée, porte fermée : min. 50 cm



✓ Aire de rotation disponible d'un des côtés du lit

Quelques explications :

- Là où des chambres sont prévues, il est nécessaire de prévoir **au minimum 1 chambre adaptée** :
 - Pour les bâtiments qui n'ont pas pour mission première l'accueil de personnes handicapées : **5 %** du nombre total des chambres disponibles (arrondis à l'unité supérieure) doivent être atteints ;
 - Pour les bâtiments qui ont pour mission première l'accueil de personnes handicapées ou âgées : **10 %** du nombre total des chambres disponibles (arrondis à l'unité supérieure) doivent être atteints.
- **Une aire de rotation libre de tout obstacle de 150 cm** de diamètre **au minimum** doit être présente :
 - devant et derrière toute porte ;
 - à chaque changement de direction ;
 - devant tout équipement : penderie, bureau, fenêtre... ;
 - au minimum, d'un des côtés du lit, afin que la personne en fauteuil roulant puisse réaliser son transfert.
- La toilette ainsi que la salle de bains adaptées doivent être présentes dans une pièce jouxtant directement la chambre.

+ CAHIER 3 ÉQUIPEMENTS :

